

Bus à vélos : une inauguration perturbée

VELOS. L'inauguration du nouveau dispositif suscite des inquiétudes.

Les bus dans les vélos n'ont pas fini de susciter la polémique. Pour preuve, cet échange surpris hier matin entre le directeur de la TCAR et un syndicaliste CFTC : « Si vous perturbez l'inauguration, ça va pas le faire. - Vous me menacez monsieur le directeur ? - Oui. »

Hier matin, les élus locaux s'étaient donné rendez-vous à la mairie de Bois-Guillaume pour inaugurer en grande pompe le nouveau dispositif qui équipe désormais l'ensemble des bus des lignes 4 et 7. Au programme : montée à bord d'un bus spécialement affrété et essai de la nouvelle borne. Surprise, deux invités de dernière minute ont participé à la cérémonie : un responsable syndical et une représentante de l'association Paralysés de France, Odile Follet. Tous deux ont interpellé Dominique Gambier sur les risques que cette installation fait peser sur l'accès des personnes handicapées dans les transports en commun. « Il faut respecter la loi du 11 février 2005 qui rend obligatoire l'accès



Le dispositif suscite des craintes

aux transports en commun pour les personnes handicapées. Nous restons sceptiques quant au civisme des usagers » Du côté de l'Agglo et de la TCAR, on affirme que tout a été fait pour concilier l'ensemble des attentes : « Le règlement est très clair. Les personnes handicapées restent prioritaires. Les contrôleurs pourront verbaliser les contrevenants qui ne respectent pas cette règle », assure Philippe Bonnat directeur de la TCAR. Seule l'expérience permettra d'apporter des réponses aux inquiétudes.

MANUEL SANSON